

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



12 décembre 2025

Un an après le cyclone Chido, la Protection Civile poursuit son engagement à Mayotte

Un an après le passage du cyclone Chido qui a violemment frappé Mayotte le 14 décembre 2024 et plongé la population dans une situation de crise humanitaire, la Protection Civile réaffirme son engagement auprès des Mahorais. Dès les premières heures suivant la catastrophe, 400 bénévoles ont été déployés pour mener des actions d'urgence : distribution de denrées et de matériel de première nécessité, débroussaillage des zones sinistrées, ouverture de dispensaires de santé et soutien psychologique.

Afin de respecter son engagement d'installation durable sur l'île, la **Protection Civile Santé Mayotte** a été créée avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé de Mayotte, du Conseil départemental de Mayotte et de l'Association des Maires de France.

Ses objectifs :

- Renforcer l'accès aux soins au sein du plus grand désert médical de France ;
- Proposer des solutions innovantes pour développer l'offre sanitaire.

Un an après la catastrophe, plusieurs dispositifs ont été mis en place:

- Ouverture de deux centres de santé à Hamjago et Tsoundzou I, qui sont pleinement fonctionnels depuis le 1er décembre 2025 ;
- Ouverture d'un troisième centre de santé à Acoua le 17 décembre ;
- Mise en service d'un médicibus, permettant de proposer des consultations médicales au plus près des habitants ainsi que des actions de santé publique (dépistages, vaccinations et actions de prévention) ;
- Déploiement prochain de nouveaux services, dont une solution de télémédecine destinée à améliorer le suivi médical dans les zones éloignées.

Le passage du cyclone Chido a une nouvelle fois démontré la capacité de la Protection Civile à intervenir rapidement, efficacement et durablement. Aujourd'hui, au-delà de la réponse d'urgence, l'association poursuit une mission pérenne : améliorer l'accès aux soins et renforcer la résilience de Mayotte face aux crises futures.

À propos de la Protection Civile :

La Protection Civile en France est une association nationale à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et agréée de Sécurité Civile. Comptant 32 000 adhérents bénévoles, elle joue un rôle essentiel en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics. Ses missions principales consistent à porter secours, former les populations et protéger en cas de crises ou de catastrophes. À la demande des autorités de l'État, des organismes publics ou privés, ou de sa propre initiative, la Protection Civile mobilise tous ses moyens pour assurer la sécurité et le secours des populations en France et à l'étranger.

Contacts presse

Jérémy CRUNCHANT - 06 80 95 60 16 - jeremy.crunchant@protection-civile.org
Louison BADOT - 06 19 13 23 76 - louison.badot@protection-civile.org